

Consultez la  
liste des  
activités chez  
nos organismes  
participants le  
jour même

Inscription

# ACCÈS-LOISIRS Hiver 2024

DANS LES LIEUX

**Alpha Bellechasse** 5 rue Morin  
Saint-Anselme

**La Barre du Jour** 35 rue Leclerc  
Saint-Gervais

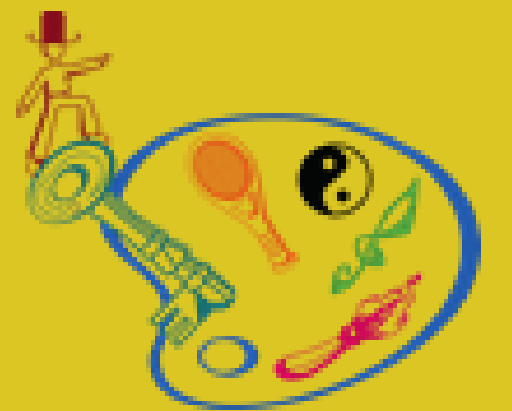
**La Maison de la Famille** 132 rue Aubé  
Saint-Lazare-de-Bellechasse

LES 10 JANVIER ET 11 JANVIER  
2024

rendu possible grâce  
aux nombreux  
partenaires en loisirs  
ainsi que :

CDC  
Bellechasse  
Une force collective en action

TASB  
Table Action Solidarité Bellechasse



- Principe du premier arrivé, premier servi
- Preuve de revenu exigée



Pour informations :  
Contactez Ariane Goupil  
au 581 984-2591.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Demeurer dans Bellechasse

Avoir un revenu familial brut  
(avant impôt) inférieur à :

## Seuil de revenu

Revenu familial avant impôt doit  
être inférieur au seuil

1 personne . . . . .	29 380\$	5 personnes . . . . .	61 920\$
2 personnes . . . . .	36 576\$	6 personnes . . . . .	69 835\$
3 personnes . . . . .	44 966\$	7 personnes . . . . .	77 751\$
4 personnes . . . . .	54 594\$		

Tableau du seuil de revenu selon Statistiques Canada 2022

En collaboration avec Accès-Loisirs Québec : [www.accesloisirsquebec.org](http://www.accesloisirsquebec.org), les municipalités de la MRC de Bellechasse, la Table Action Solidarité Bellechasse et plusieurs partenaires du milieu tels que la Station touristique Massif du Sud, le Parc du Massif du Sud et la Maison de la Culture de Bellechasse. Mention spéciale aux municipalités/corporations des loisirs de Beaumont, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Saint-Gervais, qui ont déjà manifesté leur intérêt de contribuer à l'édition 2024. Il est encore temps si un partenaire souhaite se joindre à l'aventure.